

Vibrance

Résidences de création



École
de joaillerie
de Québec

Certains artistes sont capables d'insuffler une âme dans le métal ou dans la pierre, ou plutôt de les sculpter et de les sertir de manière à révéler leur âme. Ce qui a lieu entre un bijou pourvu d'âme et une personne qui le porte en faisant vibrer cette âme s'appelle l'amour.

- Amélie Nothomb- Riquet à la houppe

Appel de dossiers



Les artistes et artisans joailliers professionnels, qu'ils soient seuls ou sous forme de collectif (jusqu'à douze bancs disponibles), issus de la joaillerie traditionnelle comme du bijou contemporain, sont invités à proposer un projet de résidence de création à l'École de joaillerie de Québec dans le cadre de son programme *Vibrance*.

Ce programme s'adresse aux jeunes créateurs et aux professionnels établis au Québec, au Canada ou à l'étranger, qui sont autonomes dans les techniques de joaillerie qu'ils utilisent. Cette résidence donne l'opportunité aux participants d'accéder à des ressources techniques et à des équipements spécialisés dans un environnement favorisant la réflexion (pensée) et l'expérimentation. Les projets déposés peuvent avoir une durée d'un mois à une session (début septembre à mi-décembre ou mi-janvier à la fin mai) ou même s'étirer sur deux sessions selon le projet.

L'École de joaillerie de Québec est une école-atelier d'art appliqué en joaillerie située dans un quartier en pleine effervescence culturelle dans la ville de Québec, berceau historique pittoresque qui séduit indéniablement tous ses visiteurs. Elle a pour mission de susciter et contribuer au développement des compétences techniques et créatives en joaillerie. Elle intervient dans six axes d'intervention tels que la formation initiale, le perfectionnement, la recherche et le développement, le début de carrière, la sensibilisation du grand public et le développement de nouveaux créneaux.

Les artistes en résidence apportent une nouvelle dynamique à l'École en plus de provoquer des rencontres enrichissantes et inspirantes avec les étudiants et le personnel. Cela permet aussi à notre lieu de création de s'ouvrir sur de nouvelles techniques, de nouveaux savoir-faire, et d'ainsi rejoindre tous les aspects de ce métier autour duquel nous gravitons.

Modalités

Les artistes/artisans sélectionnés ont accès à un local d'atelier sécuritaire qui leur est propre, comprenant douze bancs de joailliers, deux éviers, des équipements de joaillerie et un espace d'exposition. Ils ont aussi accès à tous les locaux communs de polissage, de reproduction, de laminage et de tréfilage, de soudure au laser, de gravure assistée par ordinateur et d'impression 3D, à un laboratoire d'informatique (dont les ordinateurs sont équipés du logiciel de modélisation 3D Rhino Gold) ainsi qu'à un centre de documentation. Si le participant désire utiliser un équipement dont il ne connaît pas le fonctionnement, l'École peut lui offrir une petite formation moyennant certains frais. Les locaux d'atelier sont accessibles sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi (jour et soir) et la fin de semaine, à l'occasion seulement, lorsque l'École ouvre ses portes pour dispenser des cours de culture personnelle (selon la programmation en cours). L'École est fermée de la mi-juin à la mi-août ainsi que pendant la période des fêtes.



Les personnes sélectionnées assument tous leurs frais de séjour et de déplacement ainsi que le coût de leurs matériaux, mais ont accès gratuitement à tous les locaux et équipements ainsi qu'à toutes les ressources disponibles à l'École.

Les artistes /artisans doivent donner, à la fin de leur résidence, une petite conférence sur leur démarche et montrer les résultats de leurs explorations au public par la mise en place d'une mini-exposition à même leur local de création. Tout cela, bien sûr, avec le soutien de l'équipe technique/ administrative. Ils auront la possibilité, s'ils le souhaitent, d'être embauchés par l'École pour dispenser un workshop sur le sujet de leur choix (ex : technique spécifique de joaillerie ou atelier de création) aux étudiants et joailliers en exercice, voire au grand public selon la technique enseignée.

Votre dossier devra comprendre :

- Vos coordonnées complètes et une lettre de présentation ;
- La description de votre projet de résidence (1 page maximum incluant les dates de séjour priorisées) ;
- Une démarche artistique ;
- Un curriculum vitae ;
- Dossier numérique (photos) de 10 œuvres récentes au format .jpg incluant une liste descriptive des images (titre, date, matériaux, dimensions, crédit photo) ;
- Revue de presse (facultatif, maximum 5 pages).

Nous recevons les candidatures en tout temps par courriel à info@ecoledejoaillerie.ca ou par la poste au 299, 3e Avenue, 3e étage, Québec, Québec G1L 2V7. Un dossier non conforme peut nuire à l'évaluation de votre candidature. Vous devez déposer votre dossier au minimum un mois avant la date de début de la résidence.

Pour plus d'information, adressez-vous à Karine Gosselin au info@ecoledejoaillerie.ca ou par téléphone au (418) 648-8003. Visitez notre site internet au www.ecoledejoaillerie.ca pour vous familiariser avec nos valeurs et notre équipe ou pour tout autre renseignement en lien avec notre organisation. Au plaisir de vous recevoir à l'École de joaillerie de Québec!